

## Questions orales

[Traduction]

## LA RECHERCHE

## DEMANDE D'AFFECTATION DE CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES À LA RECHERCHE MÉDICALE

**M. Mazankowski:** Le ministre peut-il confirmer si, lorsqu'il s'est entretenu avec les Gens de l'air jeudi, il leur a donné une version modifiée de l'ordonnance ou s'il a discuté avec eux de la révocation? Dans ce cas, quelle sorte de consultation a eu lieu avec les Gens de l'air ou sur quelle forme de consultation compte-t-il? Puisque le ministre ne consulte pas les autres parties intéressées par cet accord, pourquoi consulte-t-il en fait les Gens de l'air?

**M. Lang:** Monsieur l'Orateur, je suis disposé à discuter avec pratiquement n'importe qui. Ce que nous avons fait au cours de la dernière réunion a été de faire connaître aux Gens de l'air la dernière version de l'ordonnance. Nous avons, en effet remplacé la première forme par la seconde avant la réunion. Nous leur avons donc dit quelle était la seconde et leur en avons donné des exemplaires. Je serais très heureux d'en faire parvenir d'autres aux intéressés et je ne doute pas que le député en ait déjà un. Je suis tout disposé à discuter de ce qu'on pourrait ajouter à cette ordonnance. J'ai même expressément dit aux Gens de l'air que je serais très heureux de connaître leurs réactions et que s'ils prévoyaient quelque difficulté, je voudrais qu'ils me la signalent. Il y aura en effet une difficulté spéciale pour eux. Si une ordonnance comme celle-là est invoquée pour prendre des mesures disciplinaires au sein de leur syndicat, car les Gens de l'air sont pour le moment loin d'être bien traités par leur syndicat.

\* \* \*

[Français]

## LA CHAMBRE DES COMMUNES

## PRÉSENCE À LA TRIBUNE D'UN GROUPE DE REPRÉSENTANTS DU COMITÉ OLYMPIQUE ITALIEN

**M. Marcel Prud'homme (Saint-Denis):** Monsieur le président, permettez-moi de saluer un groupe de représentants du Comité olympique italien en visite à la Chambre des communes, en compagnie de leur chef de mission, M. Mario Pescante.

\* \* \*

## LES JEUX OLYMPIQUES

## ON SUGGÈRE QUE LA TANZANIE ET L'ÎLE MAURICE REVIENNENT SUR LEUR DÉCISION DE NE PAS PARTICIPER AUX JEUX

**M. Marcel Prud'homme (Saint-Denis):** Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable premier ministre suppléant.

J'aimerais lui demander si le gouvernement a l'intention de demander aux gouvernements de la Tanzanie et de l'Île Maurice de bien vouloir réviser leur décision de ne pas participer à la XXI<sup>e</sup> Olympiade.

**Mlle Monique Bégin (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, nous déplorons vivement que des pays ou des équipes olympiques décident de ne pas participer aux Jeux. Nous ne pouvons cependant rien y faire, car le Canada n'a pas de rôle à jouer à l'intérieur de la politique du Comité international olympique. Nous souhaitons vivement, cependant, la participation de tous.

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, ma question peut s'adresser soit au ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie, soit au ministre de la Santé nationale et du Bien-être. En l'absence de ce dernier, j'espère que le premier pourra me donner une réponse favorable. Compte tenu du mémoire présenté la semaine dernière à ces deux ministres par l'Association des facultés de médecine du Canada dans lequel celle-ci exprimait son inquiétude et incitait le gouvernement à revoir sa position au sujet du financement de la recherche médicale, puis-je demander au ministre, qui me regarde avec une lueur d'espoir, si cette demande sera examinée favorablement afin qu'on ne soit pas obligé de réduire les programmes de recherche dans le domaine de la santé, de la formation médicale ou du régime de soins médicaux du Canada.

**L'hon. C. M. Drury (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie):** Monsieur l'Orateur, le député dit que je le regarde avec une lueur d'espoir. J'espérais qu'il allait être raisonnable. Le député sait peut-être qu'après l'affectation initiale de fonds à la recherche médicale par l'entremise du Conseil de recherches médicales et suite aux instances présentées, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être a réussi à trouver 2 millions de dollars de plus, à même le budget du ministère, qui seront transférés à cette fin. De l'avis du ministère de la Santé nationale et du Bien-être, cette somme devrait suffire pour empêcher une diminution de la recherche médicale. En ce qui concerne l'avenir, j'ai fait mon possible pour faire comprendre aux représentants qui sont venus me voir l'autre jour qu'il faudrait vraiment attendre à l'an prochain.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Puis-je poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur? Comme le mémoire présenté aux ministres la semaine dernière, faisait suite au montant supplémentaire de \$2 millions, le ministre va-t-il au moins tenir compte de la demande de l'Association des facultés de médecine du Canada qui voudrait qu'on s'efforce d'établir un niveau de base suffisant pour l'aide à la recherche, qu'on tâcherait de maintenir à l'avenir?

**M. Drury:** Monsieur l'Orateur, je suis entièrement d'accord avec cette démarche comme quoi nous devrions nous entendre sur un niveau de base non seulement au chapitre de la recherche médicale, mais dans un certain nombre d'autres secteurs scientifiques. C'est parce qu'on n'a pas réussi jusqu'ici à s'entendre sur ce qui représente un niveau de base suffisant que certaines des difficultés actuelles ont surgi.

\* \* \*

## LE CANADIEN NATIONAL

## LA SUSPENSION DU SERVICE DE CARS À TERRE-NEUVE—LES MESURES ENVISAGÉES PAR LE GOUVERNEMENT

**M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Le CN, en suspendant son service de cars à Terre-